

La campagne électorale pour les législatives prend fin
Dernière escale avant le verdict de l'urne



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Concessions d'importation des véhicules neufs

**L'étude des dossiers débute
la semaine prochaine**

Page 16

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5394 - Mardi 8 juin 2021 - Prix : 10 DA

Examens du baccalauréat et du BEM

Le ministère de l'Education met en garde les tricheurs

Page 3

La campagne lancée dans 20 wilayas



**Vaccination
de masse
sur les lieux
publics**

Page 2

Béjaïa

**Recrudescence
des cas
de Covid-19**

Page 16

Conseil national des arts et des lettres

**Les premières
cartes
numériques
distribuées
aujourd'hui**

Page 7

La CGEA représente le patronat algérien auprès de l'OIT

Saida Neghza poursuit le combat au profit des entreprises



PH/D. R.

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a pris part, par vidéoconférence, à la 109ème Conférence internationale du Travail, tenue, hier, à Genève (Suisse). Page 3

Transport maritime

**Le premier remorqueur construit
en Algérie mis à l'eau**

Page 4

Algérie 1-Mali 0

**Les Verts égalent le record
africain d'invincibilité**

Page 15

La campagne électorale pour les législatives prend fin

Dernière escale avant le verdict de l'urne

■ La campagne électorale pour les législatives de samedi prochain prend fin aujourd'hui. A partir de demain, ce sera le silence électoral qui précédera l'épreuve des urnes. Les candidats partisans et indépendants auront sillonné le pays en quête de voix.

Par **Aomar Fekrache**

Cette élection, sans quota ni argent sale, s'annonce ouverte à toutes les éventualités. La forte présence de candidats indépendants risque de damer le pion à des formations politiques ayant l'habitude de participer à des joutes électorales. L'accès au siège de l'APN ne sera pas de tout repos, d'autant que les nouvelles règles du jeu mettent toutes les listes sur la même ligne de départ. Les candidats indépendants, malgré leur peu d'expérience politique, ont animé une campagne électorale axée sur des actions de proximité. Outre l'avantage des réseaux sociaux pour se faire connaître, ces candidats, des jeunes pour la plupart, ont parfois recouru au porte à porte pour gagner la sympathie et l'approbation des populations, notamment dans les zones reculées du pays. Du côté des partis politiques, la campagne électorale a été animée par des leaders qui ont tenté à travers des meetings notamment, de faire la promotion des programmes élaborés et les qualités des candidats enrôlés. Entre arguments politiques liés à la conjoncture que traverse le pays et des engagements pour améliorer le cadre de vie des populations, les prétendants à la chambre basse du Parlement ont dû rester réalistes et faire preuve de sincérité devant des citoyens,

plutôt avertis et qui ne croient plus à des promesses sans fondements. Des déclarations des uns et des autres, l'on note par ailleurs une volonté de rebondir ou de s'imposer. Des partis tels que le FLN, le MSP et le mouvement El Bina, croient dur comme fer en leurs chances de raffer la mise. D'autres ont soutenu, 20 jours durant, que la prochaine Assemblée sera composée d'une mosaïque politique et c'est le jeu des alliances qui tranchera sur la majorité. Mais de l'avis des observateurs, l'on ne peut prévoir une tendance, surtout que le paysage politique national est appelé à connaître des changements, à la faveur de la nouvelle loi électorale et des profils des candidats en course pour la députation.

En fait, selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, le nombre de jeunes candidats à cette élection est de 13 009, dont 5 743 femmes, alors que le nombre de candidats de niveau universitaire atteint 19 942, soit 74 % de l'ensemble des candidats. A cela il faut ajouter un fait inédit, à savoir que sur les 1 483 listes de candidats en course, il y a plus de listes d'indépendants (837) que de listes présentées par des partis politiques (646), ce qui dénote, selon des observateurs, la volonté de la société civile de jouer un rôle plus actif au sein des institutions. Si les programmes politiques et les



Ph/D. R.

approches pour trouver des solutions aux problèmes que connaît le citoyen diffèrent d'un candidat à un autre, il est toutefois à affirmer que tous partagent un point en commun. Celui d'avoir insisté pour une forte participation à ces élections législatives, allant jusqu'à mettre en garde et expliquer les risques que fait peser l'abstention sur le pays. Les prétendants au siège de député ont également insisté durant la campagne électorale sur la nécessité de faire le bon choix le jour du vote. Le niveau d'instruction et le parcours professionnel des candidats a été d'ailleurs mis en avant sur les affiches électorales murales ou sur les réseaux sociaux. Si pour certains l'expérience politique vaut son pesant d'or pour mieux représenter la population à l'APN, d'autres soutiennent plu-

tôt que voter pour des candidats diplômés, même novices en politique, est plus salvateur. Tout compte fait, la prochaine législature est un véritable test de vérité pour les représentants du peuple, appelés à être à la hauteur pour regagner la confiance d'une population que les anciennes pratiques ont fait fuir de la chose politique. Il est à rap-

peler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé en février dernier la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées, indiquant qu'un changement profond du gouvernement interviendra «en fonction de l'issue de cette échéance».

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 325 nouveaux cas et 9 décès

L'Algérie a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (8), portant à 3 527 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 325 cas, soit 48 cas de plus par rapport au bilan d'hier (277), pour atteindre, au total, 131 283 cas confirmés.

R. N.

La campagne lancée dans 20 wilayas

Vaccination de masse sur les lieux publics

La campagne de vaccination des citoyens dans les espaces publics, entamée avant-hier à Alger, se poursuit à travers 20 wilayas du pays, avant de généraliser l'opération, d'ici la fin de semaine, sur l'ensemble des wilayas.

Dorénavant, les Algériens ne sont plus obligés de passer par la plateforme électronique du ministère de la Santé pour prendre un rendez-vous afin de se faire vacciner contre le Covid-19. En plus des Centres de santé de quartier, l'opération peut se faire aussi sur les lieux publics.

Le citoyen peut donc se faire vacciner qu'il soit enregistré ou non sur la plateforme numérique du ministère de la Santé. Avant-hier, une vaste campagne de vaccination a été lancée à Alger à travers l'espace de la place El Kettani, dans la commune de Bab El-Oued. Un nombre important de citoyens de différentes tranches d'âge ont été reçus dans le cadre du processus de vaccination contre le Covid-19. Ils ont bénéficié de deux types de vaccins, à savoir «Sinovac» pour les 18 à 50 ans et «AstraZeneca» à ceux dépassant 50 ans. Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Yala Abderrahim, affirme que tous les moyens matériels et humains, à l'instar des moyens existants à l'intérieur des établissements de proximité et des hôpitaux, ont été mobilisés, assurant



que le vaccin pour cette opération est disponible en quantités suffisantes pour la population locale. Selon le même responsable, l'opération durera le temps qu'il faut, afin qu'un grand nombre de citoyens puisse bénéficier du vaccin. Dans ce contexte, il fera savoir que la wilaya d'Alger verra l'ouverture de cinq espaces supplémentaires à travers les communes du centre, de l'Est et de l'Ouest, pour se rapprocher d'un plus

grand nombre de citoyens.

Le nombre de doses de vaccin acquies jusqu'à présent par l'Algérie a atteint quelque 2.500.000 doses de types Sinovac et AstraZeneca, indique le porte-parole officiel du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie, D' Djamel Fourar, qui annonce l'acquisition, durant le mois en cours, de 5 millions de doses supplémentaires. Il rassure que les vaccins offerts par le ministère de la Santé sont

tous sûrs, sans exception. «L'Algérie a réussi, malgré le faible élan de solidarité en matière de vaccination, à assurer suffisamment de doses grâce au dispositif Covax mis en place par l'OMS, et aux accords avec des producteurs, ce qui a permis le passage à la deuxième phase de vaccination, détaille-t-il. Selon le Professeur Riad Mahaoui, membre du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la pandémie Covid-19 en Algérie, grâce à la réception de nouvelles doses de vaccin anti-Covid, le nombre de personnes vaccinées a augmenté. Il fera savoir que près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés à ce jour.

Les contaminations au coronavirus connaissent une recrudescence depuis quelque temps, avec plus de 300 cas recensés quotidiennement. Les médecins et spécialistes exhortent la population au respect des gestes barrières, notamment le port du masque et la distanciation sociale. Déplorant un relâchement total vis-à-vis des gestes barrières, ils appellent à plus de vigilance et de prudence pour justement ne pas permettre au virus de se propager. Ils exhortent également le citoyen à se rendre au centre de santé le plus proche ou dans les lieux publics aménagés pour recevoir le vaccin contre le virus corona.

Louisa Ait Ramdane

La CGEA représente le patronat algérien auprès de l'OIT

Saida Neghza poursuit le combat au profit des entreprises

■ La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a pris part, par vidéoconférence, à la 109ème Conférence internationale du Travail, tenue, hier, à Genève (Suisse).

Ph.D. R.



Par Massi Salami

Lors de cette conférence, organisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sous le thème principal : "les effets de la pandémie du COVID 19", Mme Neghza, qui était le seul représentant du patronat algérien a présenté un exposé sur les effets de la pandémie sur le chômage et la croissance, avant d'appeler à une plus grande solidarité internationale.

Saida Neghza dans son allocution a souligné que " cette pandémie n'a épargné aucun pays et a provoqué une récession mondiale sans précédent, causant perte de postes d'emploi, faillite des entreprises et appauvrissement de grandes

couches de la population".

Cette pandémie, a-t-elle ajouté, " a montré le grand besoin de bâtir un monde plus solidaire où aucune personne, ni pays ne devrait être mis en marge. Un monde uni qui permettra le développement de tous avec une protection collective pour affronter avec efficacité les crises à venir". La présidente de la CGEA a déclaré soutenir l'approche développée par le Directeur général de l'Organisation, qui appelle à la mise en place d'une croissance basée sur l'homme et un avenir de travail basé sur la justice sociale et un travail digne pour tout le monde, en orientant l'économie au service de l'humain et lier l'efficacité économique à la justice sociale.

L'Algérie, a-t-elle expliqué, " a été impactée par l'épidémie qui a

rendu plus difficile sa situation économique suite à la baisse des prix des hydrocarbures, due à la récession économique mondiale". Pour faire face aux conséquences de la crise, indique-t-elle : " le président de la République Abdelmadjid Tebboune a donné instructions au gouvernement de protéger, d'une part, la santé des citoyens et préserver leur pouvoir d'achat et, d'autres part, soutenir l'appareil de production et limiter la perte de postes d'emploi". A cela s'ajoute les mesures de confinement total ou partiel selon les régions, la fermeture de certaines entreprises et lieux de loisirs et de restauration en plus de l'activité commerciale hormis celle qui approvisionne la population en produits de base, a indiqué Mme Neghza. Il a été

procédé aussi à " l'encouragement des entreprises et administrations publiques à recourir au télétravail en application de la réglementation en vigueur. Des primes exceptionnelles ont été accordées aux travailleurs de la santé et ceux de la propreté et de l'hygiène mobilisés dans le cadre de la prévention et la lutte contre le coronavirus " souligné-elle. Aussi, l'Etat a accordé des aides financières aux personnes exerçant des petits métiers impactés par l'épidémie. " Le président de la République a également décidé de mesures exceptionnelles pour faciliter l'importation de produits pharmaceutiques, équipements médicaux et autres matériels sur le marché national en les exemptant de la TVA et des taxes douanières " a-t-elle rappelée. La CGEA, quant à elle, a participé à cet élan à travers des propositions faites aux différents ministères, concernées par les affaires sociales et économiques, comme elle a accompli son devoir national en collectant et acheminant des aides, médicaments et produits alimentaires, dans les zones les plus touchées par l'épidémie, a indiqué Saida Neghza. La présidente de la CGEA a saisi l'occasion pour "rappeler le calvaire du peuple Palestinien et dénoncer les agressions récurrentes dont il est victime de la part de l'entité sioniste". Comme elle a plaidé pour plus de solidarité et de justice pour assurer des vaccins aux pays faibles et pauvres, pour un monde équilibré, moins égoïste et sans Covid 19.

M. S.

Examens du baccalauréat et du BEM

Le ministère de l'Education met en garde les tricheurs

Assurant que les sujets des examens de fin d'année seront à la portée de l'élève, le directeur central au ministère de l'Éducation nationale a affirmé que «toutes les mesures ont été prises pour que le Bac et le BEM se déroulent sans perturbations», avertissant au passage les tricheurs qu'ils risquent d'être lourdement sanctionnés.

Lors de son passage, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le directeur central au ministère de l'Éducation nationale, Abbas Bakhtaoui, a tenu à rassurer les candidats aux examens de cette fin d'année. «Les sujets des examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen pour la session 2021 seront à la portée de l'élève et se limiteront, cette année, aux cours dispensés en présentiel», a-t-il assuré. L'invité de la Chaîne 1 est revenu sur le phénomène de la fuite des sujets qui se pose chaque

année durant les examens. A ce propos, il a assuré que «la fuite des sujets est impossible compte tenu des précautions d'organisation prises pour éviter que cette erreur ne se produise et cela par un isolement complet des commissions chargées de l'impression des sujets, renforcé par des mesures de sécurité dans le transfert des sujets». Cependant, il a averti les tricheurs qu'ils risquent d'être lourdement sanctionnés, affirmant que «toutes les mesures ont été prises pour que le Bac et le BEM se déroulent sans perturbations». D'autre part, il a mis en garde contre les faux sujets injectés dans les réseaux sociaux et qui perturbent les candidats, soulignant l'impératif d'y mettre fin. «Ces sujets qu'on partage à la veille des examens ou même durant l'examen comme étant les vrais sujets, ne font qu'embrouiller les candidats», a expliqué Bakhtaoui,

appelant les candidats à se concentrer sur l'examen et «éviter de croire à ce qui se partage sur les réseaux sociaux durant les examens». En outre, l'intervenant a tenu à rappeler qu'«un total de 641 187 candidats est attendu aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen pour la session de juin 2021 au niveau national, qui aura lieu du 15 au 17 juin», précisant que «ce nombre est réparti entre 625 223 candidats scolarisés, dont 292 767 garçons et 332 456 filles, et 15 964 candidats libres». Pour l'examen du baccalauréat/session 2021, il est prévu du 20 au 24 juin et le nombre de candidats a atteint 731 723 candidats. Le nombre global des candidats concerne 459 545 candidats scolarisés (180 833 garçons et 278 712 filles) et 272 178 candidats libres. L'invité de la Chaîne 1 a indiqué que les résultats du Bac seront dévoilés d'ici le 22

juillet prochain, tandis que les résultats des certificats de l'enseignement primaire et intermédiaire seront publiés le 20 juin et le 5 juillet, respectivement. Enfin, Abbas Bakhtaoui a déclaré que «les examens officiels se dérouleront dans de bonnes conditions avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels pour mener à bien ces rendez-vous pédagogiques importants», rassurant quant à la disponibilité des moyens sanitaires et préventifs de lutte contre la pandémie, y compris la prise en charge psychologique. En outre, concernant les besoins d'encadrement pédagogique du ministère, Bakhtaoui a révélé qu'il est envisagé un processus de recrutement par le biais d'un certificat, dans lequel l'expérience d'enseignement et le parcours académique des candidats sont calculés.

Thinhenne Khouchi

Reçue par le ministre de l'Energie
Saida Neghza expose les préoccupations des entreprises de Tizi-Ouzou



REÇUE par le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, M^{me} Saida Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), a fait part des problèmes que rencontrent les entreprises, particulièrement celui du raccordement de ces dernières aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. A ce sujet, Mohamed Arkab a rassuré la présidente de la Cgea, affirmant qu'il suivait personnellement les doléances des entreprises concernées et recensées lors des différentes sorties sur terrain qu'elle a effectuées dans plusieurs wilayas et des rencontres qu'elle a tenues avec les hommes d'affaires et les investisseurs locaux. En effet, le ministre de l'Energie et des Mines a ordonné la prise en charge immédiate du problème de raccordement des usines et autres entreprises au réseau d'électricité. Poursuivant dans ce sens, M. Arkab a fait savoir qu'il avait chargé le directeur général de l'Energie, au niveau de son département ministériel, de recevoir une délégation représentant quelque 160 entreprises actives dans la wilaya de Tizi Ouzou que M^{me} Saida Neghza avait inspectées jeudi dernier. M. Arkab a également chargé la présidente de la Cgea du suivi de l'évolution des travaux de raccordement en question et de lui faire part de la qualité de la prise en charge des préoccupations des investisseurs ainsi que des porteurs de projets. Pour sa part, M^{me} Neghza a présenté ses vifs remerciements au ministre de l'Energie et des Mines, quant à la célérité qu'il a manifestée à l'égard des préoccupations et des inquiétudes des porteurs de projets. Chose qui, a-t-elle dit, garantira l'entrée en production des usines concernées, et par ricochet, d'une part, la création de postes d'emploi et, d'autre part, l'augmentation de la production nationale, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. B.

Transport maritime

Le premier remorqueur construit en Algérie mis à l'eau

■ Le premier remorqueur en acier, construit en Algérie par des compétences locales, a été mis à l'eau, hier, au port de Bou Haroun (Tipaza), a appris l'APS auprès de l'entreprise publique mixte de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou.

Par Hamid N.

La mise à l'eau de ce navire long de 14 mètres permettra de procéder aux derniers ajustements et de finalisation de sa construction qui doit se faire à flot, avant sa mise en exploitation, a précisé le DG de Ecorep-Piriou, Hamid Benderradj. Faisant partie d'un projet de construction de trois navires de même type au niveau du chantier naval de Bou Haroun, ce remorqueur a été réalisé en sa totalité par une équipe algérienne, formée dans le métier de la construction navale en acier, a ajouté M. Benderradj. Selon le DG d'Ecorep-Piriou, il s'agit d'un navire remorqueur de modèle «très intéressant» pour les ports algériens, de taille moyenne, construit avec un taux d'intégration «important», compte tenu de «l'expérience acquise durant cette phase de lancement dans cette nouvelle gamme de production».

La réalisation de ce projet va contribuer ainsi à la diminution de la facture des importations, a-t-il souligné.

Tout en félicitant les travailleurs de l'entreprise pour les efforts fournis dans la construction de ce remorqueur, M. Benderradj a affirmé que «malgré toutes les difficultés rencontrées durant cette période de pandémie, conjuguées avec les difficultés financières, les travailleurs ont eu le courage et la détermination de finaliser ce projet». Ceci a été concrétisé, selon M. Benderradj, grâce aussi aux «investissements consentis dans la mise en place du chantier naval de Bou Haroun (environ 2 milliards de DA investis dans les installations) permet-

tant, avec l'existence d'un potentiel humain compétent, de se constituer comme la locomotive de la construction navale en Algérie».

Pour permettre à cette entreprise de se développer, le premier responsable d'Ecorep-Piriou a plaidé pour une facilitation en matière d'accès aux crédits et l'orientation des professionnels du secteur maritime et de la pêche vers son entreprise pour l'acquisition de navires au lieu de faire appel à l'importation.

A ce propos, il a assuré que Ecorep-Piriou est en mesure de construire des remorqueurs de 32 mètres et des navires de pêche hauturiers et océaniques allant jusqu'à 40 mètres.

H. N.



Ph/D. R.

Sayada-Mostaganem

L'aéroclub tarde à voir le jour

Les pouvoirs publics, soucieux de promouvoir l'investissement stratégique dans la wilaya, ont tablé sur la réhabilitation de l'aérodrome de Sayada. Un investissement assez coûteux, repris pour être mis en valeur par le prolongement de sa piste d'atterrissage et la construction de sa nouvelle aérogare assez moderne. Il y a lieu de préciser que cet aérodrome, réalisé il y a plus de soixante années, utilisé comme aéroclub après l'indépendance puis abandonné des années durant, refait aujourd'hui peau neuve. Il reste évident que doter la wilaya d'un aérodrome, d'une gare maritime, de la réouverture du chemin de fer et d'une pénétrante

sur l'autoroute Est-Ouest, cadrerait parfaitement avec la vision avant-gardiste d'externaliser la wilaya pour des objectifs économiques et de développement. Aujourd'hui, l'investissement est là pour servir, bien évidemment, cette expectativa de voir la wilaya faire évoluer son commerce extérieur, son fret et son transport aérien. Pour ce faire, les autorités de la wilaya avaient aussi pensé à la réouverture de l'aéroclub. C'est ainsi que Mohamed Razali, président de l'Association de l'Aéroclub, ancien formateur et pilote de ligne en retraite, fut sollicité par les autorités afin de relancer les activités aéronautiques et d'aviation au sein du nouvel

équipement. Lors d'un entretien avec le président de l'association de l'aéroclub, en l'occurrence M. Razali, il affirme que son association est prête à relancer l'activité aéronautique au niveau de Sayada. Car, dit-il, parmi les membres de l'AAM, il y a un potentiel d'anciens du monde aéronautique disposés à relever le défi. Il ajoutera : «Le principal axe du projet de l'aéroclub c'est la formation». Selon lui, c'est une opportunité pour les jeunes de la wilaya pour intégrer le monde de l'aéronautique en ayant une base théorique solide, d'entrer dans la sphère de l'apprentissage de l'aérodrome, d'acquérir une expérience élémentaire de la pratique du vol,

d'être en contact avec les professionnels de l'aéronautique. Enfin, l'école se chargera aussi, par le biais d'un partenariat avec l'Université, de dispenser aux apprentis les connaissances en aérodynamique, aéronautique, avec à la clé des études sur les aéronaves, sur la sécurité des vols, etc. Mais, conclura le président, l'aéroclub aurait besoin d'appareils, de salles de formation pour accueillir les apprenants au niveau du site. M. Razali estime, finalement, que parmi les activités de l'aérodrome, la réouverture de l'aéroclub est une valeur ajoutée aux objectifs de développement arrêtés par les autorités locales.

Lotfi Abdelmadjid

Enseignement supérieur

Benziane s'entretient avec l'ambassadeur d'Espagne sur la coopération bilatérale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a passé en revue, dimanche, avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Fernando Moran Calvo Sotelo, les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les moyens de les promouvoir, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis d'évaluer «la coopération et l'échange dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en œuvrant à leur consolidation et promotion entre les universités algériennes et espagnoles, notamment à travers l'enseignement de la langue espagnole et l'ouverture de nouvelles annexes de l'Institut Cervantès dans d'autres wilayas, particulièrement à l'est et au sud du pays». Les deux responsables ont également convenu d'intensifier l'échange de visites entre enseignants

et chercheurs et les programmes de formation et de recherche scientifique».

A cet effet, M. Benziane a informé le diplomate espagnol de son attachement «à encourager et à renforcer l'enseignement des langues étrangères, dont l'espagnol», arguant qu'il s'agit d'«une initiative s'inscrivant dans le cadre de l'ouverture de l'Université algérienne sur l'environnement international».

L'ambassadeur espagnol a quant à lui présenté «ses remerciements à la partie algérienne pour l'organisation d'une journée d'étude conjointe entre le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec la participation d'entreprises espagnoles actives en Algérie», affirmant que «plusieurs de ces entreprises ont formé le vœu de participer à ce genre de manifestations».

Le diplomate espagnol s'est engagé, en outre, à «aller de l'avant dans la promotion de la coopération bilatérale pour englober d'autres

domaines d'intérêt commun».

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué «les préparatifs en cours pour la

tenue de la Commission conjointe de haut niveau».

H. N.

Publicité

RÉSIDENCE SOKNA 02 إقامة سوكنا 02

ASSOCIATION

Mouvement associatif, loi 12/06 du 05 janvier 2012.

Accréditation par APC de Chéraga, du comité de quartiers SOKNA 02, Chéraga, sous le numéro 26/2021 en date du 07 avril 2021

Pétrole

Le Brent dépasse les 72 dollars

■ Les prix du pétrole ont progressé, enregistrant des niveaux plus vus depuis plus de deux ans, portés par la reprise de la demande face à une offre contenue.



Par Salem K.

Le Brent, référence européenne, a atteint hier à Londres 72,27 dollars, à son plus haut depuis mai 2019.

Le cours du baril de WTI, référence du pétrole brut aux Etats-Unis, a pour sa part atteint brièvement 70 dollars, une première depuis deux ans et demi.

En cours de séance asiatique, le baril de WTI pour livraison en

juillet a tout juste atteint 70 dollars, un niveau plus vu depuis octobre 2018, avant de se replier légèrement.

«L'action de l'Opep+ pour limiter l'offre et les programmes de vaccination à travers le monde ont permis d'épuiser une partie des stocks mondiaux de brut, ce qui explique la hausse des prix», a résumé Tamas Varga, analyste.

Après une année de demande plombée par les confine-

ments provoqués par la pandémie de Covid-19, l'espoir d'un été normal aux Etats-Unis dope les cours, puisque les conducteurs du pays qui consomme le plus de pétrole au monde pourront circuler librement.

L'alliance Opep+, qui unit l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres producteurs, dont la Russie, se sont tenus la semaine dernière à leur politique prudente d'augmentation de la produc-

tion. Pour l'instant, «la réponse des producteurs qui ne font pas partie de l'accord est limitée», souligne Eugen Weinberg, analyste. Le nombre de puits actifs aux Etats-Unis n'a pas augmenté la semaine dernière, selon les données de l'entreprise Baker Hughes, signe que les exploitants de pétrole de schiste n'ont pas sauté sur la hausse des prix pour augmenter leur production.

«De manière générale, les forages restent modestes depuis

quatre mois, quand on pense que les prix ont grimpé de près de 30 %», estime M. Weinberg, qui ajoute : «Cette prudence n'est pas due à des considérations économiques mais à des questions environnementales car les investisseurs dans le pétrole de schiste vont devoir être plus prudents dans le futur».

Enfin, les négociations patientent sur l'accord nucléaire iranien. Si les Etats-Unis levaient les sanctions contre le pays, le membre fondateur de l'Opep prévoit d'augmenter massivement sa production. **S. K.**

Monnaies

L'euro stable face au dollar

L'euro se stabilisait hier face au dollar, après un emploi américain décevant vendredi, les investisseurs hésitant sur les perspectives de l'économie et de l'inflation aux Etats-Unis.

Hier matin, l'euro cédait quelque 0,04 % face au dollar, à 1,2162 dollar pour un euro. Après une forte baisse jeudi face au dollar, puis un rebond le lendemain avec la publication des données sur l'emploi américain, l'euro et le billet vert peinent à trouver une direction. L'économie américaine a créé 559 000 emplois en mai, a annoncé vendredi le département du Travail. C'est deux fois plus qu'en avril, signe que la reprise s'accélère, mais moins qu'attendu par les analystes.

«Ces données peuvent à la fois confirmer les hypothèses de ceux qui s'inquiètent d'une flambée de l'inflation et ceux qui pensent qu'elle ne sera que transitoire», a commenté Jeffrey Halley, analyste. «Une fin de la politique monétaire ultra-accommodante n'est pas assurée aux Etats-Unis, même si l'inflation américaine va probablement être en hausse jeudi, lors de la publication de l'indice des prix à la consommation (CPI) en mai», a estimé un autre analyste, Esther Reichelt. Pour les investisseurs, une reprise du marché du travail signifie surtout que la Banque centrale américaine (Fed) pourrait redresser ses taux directeurs pour éviter que l'économie ne s'emballe, ce qui rendrait notamment le dollar plus attractif. La Banque centrale européenne (BCE) partagera jeudi les résultats de sa réunion de politique monétaire. L'institution fait face au même défi que la Fed : une hausse de l'inflation alors que la reprise n'est pas encore complètement installée dans la zone euro.

«Le marché va probablement rester prudent avant cette réunion, où le rythme du programme de rachats d'actifs de la BCE doit notamment être décidé», ont jugé des analystes.

May H.

Chine

Les importations bondissent

La Chine a vu en mai ses importations bondir de 51,1 % sur un an, une flambée qui s'explique par la faible base de comparaison de mai 2020, a annoncé, hier, l'Administration des douanes.

Il s'agit du rythme de progression le plus rapide des achats du géant asiatique depuis 2011.

Un an plus tôt, en mai 2020, les importations avaient marqué un repli de 14,2 %, à cause de l'épidémie.

Les économistes sondés par l'agence d'information financière Bloomberg avaient anticipé cette hausse (51 %).

En avril déjà, les importations de produits chinois s'étaient envolées (+43,1 % sur un an), grâce à des achats massifs de composants électroniques et une faible base de comparaison avec l'an dernier. Dans l'autre sens, les ventes de produits chinois à l'étranger ont connu le mois dernier une hausse de 27,9 % sur un an,

selon les Douanes chinoises.

Ce chiffre est légèrement inférieur aux prévisions des analystes (32 %).

Il y a un an à la même période, les exportations de la Chine avait connu un rebond surprise (+3,5 %), en dépit de la pandémie qui paralysait alors l'économie mondiale.

L'amélioration progressive des conditions sanitaires en Chine à partir du printemps 2020, grâce au port généralisé

du masque et à des tests de dépistages massifs, a permis au pays de retrouver en fin d'année dernière un niveau d'activité pré-pandémie.

Quant à l'excédent commercial du géant asiatique, il a atteint en mai 45,53 milliards de dollars (37,42 milliards d'euros), en baisse de 26,5 % sur un an.

L'excédent chinois était en avril dernier de 42,85 milliards de dollars (35,5 milliards d'euros).

S. K.

Europe

La France classée le pays le plus attractif pour les IDE

La France reste le pays d'Europe le plus attractif pour les investisseurs directs étrangers (IDE), selon une étude annuelle publiée hier par le cabinet EY.

Pour la deuxième année de suite, la France est restée en 2020 le pays européen qui a attiré le plus d'investissements, à 985 projets, malgré une forte baisse sur fond de crise du Covid-19, a ajouté la même source. Les investisseurs interrogés estiment que la France a «relativement bien défendu son attractivité», notamment «grâce aux mesures de soutien et au plan de relance annoncé à l'au-

tomme dernier». Ils sont près de la moitié à trouver celui-ci plus performant que dans les autres pays européens.

La France a gardé la tête en matière d'attractivité avec justesse. Avec une baisse de 18 % des investissements étrangers, elle subit un recul plus marqué que le Royaume-Uni (-12 %), qui talonne la France avec 975 projets, tandis que l'Allemagne (930 projets) a limité son recul à 4 %.

Cette nette baisse a toutefois d'autres raisons que les incertitudes politiques. Selon EY, il faut surtout y voir le poids dans l'économie française de trois secteurs très exposés à la crise

du Covid-19 : l'aéronautique, l'automobile et le tourisme.

Dans le détail, les équipements industriels et le secteur transport et logistique ont souffert avec un nombre de projets presque divisé par deux. Le numérique a aussi subi une nette baisse même s'il reste en tête des projets.

A l'inverse, les projets ont plus que doublé dans la pharmacie, passant de 26 à 58.

Près d'un cinquième des dirigeants étrangers installés en France affirment qu'ils vont y installer des activités tout de suite ou dans les prochains mois. Au-delà, ils sont plus de la

moitié à envisager au cours des trois prochaines années, quand bien même la crise sanitaire a mis en lumière des fragilités d'approvisionnement.

Le cabinet EY a recensé au total 5 578 projets d'investissements directs étrangers dans 44 pays européens sur l'année 2020. Le cabinet a aussi conduit des entretiens avec 200 dirigeants de groupes internationaux de tous secteurs implantés en France et en Europe, et organisé trois ateliers avec plus de 40 dirigeants d'entreprises étrangères implantées en France.

Younès F.

Batna

Commémoration du 63^e anniversaire de la mort du Commandant Ali Nemer

■ La wilaya de Batna a commémoré le 63^e anniversaire de la mort du chahid et héros le Commandant Ali Nemer, chef par intérim de la Wilaya I historique, tombé au champ d'honneur le 6 juin 1958.

Par Farid Y.

La cérémonie de commémoration a été organisée dans la ville de Merouana, en présence du wali, Toufik Mezhoud, des autorités civiles et militaires, de moudjahidine, de compagnons d'armes du chahid, ainsi que des membres de sa famille.

L'événement a été marqué par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémo-

rative à la mémoire des martyrs, la lecture de la Fatiha du Livre saint, outre l'organisation de diverses activités à la Maison de jeunes de la ville, dont une exposition de photographies dédiée au chahid Ali Nemer et une autre de produits artisanaux.

A cette occasion, les lauréats du tournoi chahid Ali Nemer de pétanque ont été également honorés.

Selon le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), le moudjahid Labeled Rahmani, le défunt Commandant Ali Nemer faisait partie des héros qui avaient fait l'épopée de novembre 1954 dans les Aurès, et était connu notamment pour son nationalisme, sa bravoure, ses actions

politiques et militaires, mais aussi son inimitié pour le colonisateur.

Le chahid Ali Nemer est né le 16 mars 1925 dans la mechta Oum Rekha à Merouana, où il apprit le Coran très jeune à l'école coranique du village, avant de rejoindre l'école dans la ville de Batna.

Il poursuivit son militantisme au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), dans la cellule du chef-lieu de wilaya, avant de rejoindre la lutte armée en assumant plusieurs fonctions, dont celle du commandement par intérim de la Wilaya I historique.

Le Commandant Ali Nemer participa à plusieurs batailles dans les Aurès, dont celle de



Boualouane sur le mont Chelia, qui dura quatre jours et au cours de laquelle, parmi des témoignages de moudjahidine présents dans cette bataille, 140

chouhada tombèrent au champ d'honneur les armes à la main, parmi eux le défunt Ali Nemer, qui était âgé d'à peine 33 ans. F. Y.

Oran

Vaste campagne de vaccination contre le Covid-19

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a organisé, dimanche, une vaste campagne de vaccination contre le Covid-19 au profit des citoyens dont l'âge dépasse 30 ans, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la DSP.

Le responsable de la communication, D Youcef Boukhari, a indiqué que la DSP a installé une tente (kheïma) à la place «Tahtaha» à haï Médina Jdida, où 1 000 doses de vaccin AstraZeneca devront être administrées aux citoyens qui veulent se faire vacciner, sans rendez-vous, pour peu qu'ils remplissent la condition d'âge. D Boukhari a souligné que la wilaya d'Oran avait bénéficié d'un quota de vaccin il y a moins de 20 jours, de 15 000 doses, auquel il faut additionner 1 000 doses réservées à cette campagne à la place «Tahtaha», faisant savoir que le nombre total des personnes vaccinées au niveau de la wilaya d'Oran a atteint 30 200.

En ce qui concerne la situation épidémiologique au niveau de la wilaya d'Oran, le même responsable a fait observer une augmentation relative du nombre de cas de contamination enregistrée dans les trois derniers jours, où ont été enregistrés 94 nouveaux cas, dont 36 atteints du virus variant britannique, 14 cas en réanimation et un seul cas de décès.

R. S.

Constantine

Sortie pédagogique et récréative à la STEP de Sidi Merouane au profit de 70 élèves

Soixante-dix élèves de la wilaya de Constantine ont bénéficié d'une sortie pédagogique et récréative à la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Sidi Merouane (wilaya de Mila), à l'initiative de l'Agence de bassin hydrographique Constantinois - Seybouse-Mellegue, a-t-on appris, dimanche, de son directeur, Abdallah Bouchedja.

L'initiative qui a ciblé des enfants âgés entre 8 et 12 ans des différents cycles de l'ensei-

gnement, a été organisée la fin de la semaine dernière à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance (1^{er} juin), a précisé ce responsable. L'opération est inscrite dans le cadre du plan des activités annuelles tracées par l'Agence de bassin hydrographique Constantinois-Seybouse-Mellegue ayant pour objectif la «sensibilisation à la nécessité d'économiser l'eau et préserver sa qualité», a-t-il souligné.

Cette initiative vise aussi,

selon le même source, à faire connaître et à mettre en exergue les structures et les équipements de cet ouvrage hydraulique au profit de cette frange de la société, tout en contribuant à inculquer la culture de protection de cette ressource vitale.

Aussi, des actions de sensibilisation contre les maladies à transmission hydrique (MTH), ayant pour objectif de rendre ces enfants réceptifs à la nécessité de préserver leur santé, d'économiser l'eau et mettre fin au gas-

pillage sous toutes ses formes, à l'approche de la saison estivale notamment, étaient au programme, a-t-on noté.

Diverses activités de loisirs et des jeux éducatifs ont été organisées lors de cette sortie, programmée en étroite collaboration avec les services de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agière), l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), a-t-on conclu. Malek B.

Touggourt

Ouverture d'un guichet de la finance islamique à l'agence CPA

Un nouveau guichet de la finance islamique a été ouvert à l'agence de Touggourt du Crédit Populaire d'Algérie (CPA). Intervenant à cette occasion, le directeur général (DG) du CPA, Ali Kadri, a indiqué que le CPA a obtenu l'autorisation de proposer neuf produits au titre de la finance islamique, consistant en le compte courant islamique, le compte chèque islamique, l'épargne islamique, en sus d'autres produits de finance-

ment de la Mourabaha (foncier, roulant et équipements). Le lancement de la finance islamique vient s'ajouter à une série d'autres prestations bancaires visant à améliorer la qualité du service public, dont le e-paiement, la plateforme e-banking et les prestations par voie Smartphones. «Le lancement des produits de la finance islamique au niveau de 47 agences CPA jusque-là à travers le territoire national, dénote de l'intérêt qu'accorde la Banque aux

valeurs axées sur le rapprochement de ses clients et la consécration de la qualité de services», a ajouté M. Kadri. Le wali de Touggourt, Nacer Sebaâ, a affirmé, de son côté, que «l'inauguration de ce guichet de la finance islamique au profit des particuliers, groupes et institutions, traduit la détermination de l'Etat à donner une impulsion au développement tous les secteurs». «La diversification des offres et l'ouverture de pareilles prestations

islamiques par les institutions bancaires tendent à contribuer à l'encadrement du marché national et à regagner la confiance de clients, particuliers et opérateurs économiques, en plus d'aplanir les contraintes bureaucratiques et de lutter contre les comportements susceptibles de nuire à l'économie nationale, à l'ère de l'Algérie nouvelle prônée par le président de la République», a soutenu le wali de Touggourt.

Fayçal A.

Ouargla

Large opération de nettoyage du lac de Hassi-Benabdallah

Une large opération de nettoyage de la zone humide du lac de Hassi-Benabdallah (20 km au nord de Ouargla) et de son plan d'eau a été menée par des instances et associations environnementales, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques.

S'inscrivant dans le cadre de la manifestation «Ports et barrages bleus» (2021), et coïncidant avec les Journées mon-

diales de l'environnement et des océans, l'opération vise la préservation de la biodiversité, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Salaheddine Oudina.

Elle a aussi pour but d'encourager la pêche de loisirs et de protéger ce lac naturel qui couvre une superficie de 30 hectares et attire de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs.

L'opération, qui a vu l'organisation d'autres activités culturelles et récréatives, avec la par-

ticipation de divers secteurs (forêts, Protection civile, commune, scouts, clubs verts et associations culturelles), a été également marquée par une opération d'observation et de recensement de l'avifaune migratrice nichant dans la région et au niveau des zones humides de la wilaya, a-t-il fait savoir. Dans le but d'encourager l'aquaculture dans le Sud et l'exploitation des eaux de la pisciculture dans l'irrigation agricole,

au regard de leur richesse en éléments organiques, la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques a distribué à une quinzaine d'agriculteurs des poissons de l'espèce Tilapia du Nil, en plus d'ensemencer une cinquantaine d'alevins de Gambusie (destinés au traitement biologique) au niveau du lac de Hassi-Benabdallah, a ajouté M. Oudina. Des opérations de vulgarisation ont été menées en parallèle pour faire

connaître les mécanismes de financement des projets environnementaux et aquacoles ainsi que les activités de la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) concernant l'encouragement des projets aquacoles, en plus de la tenue d'expositions sur les espèces avifaunes existantes dans les zones humides de la wilaya et sur les activités des clubs verts dans la région.

F. H.

Conseil national des arts et des lettres

Les premières cartes numériques distribuées aujourd'hui

■ Les premières cartes numériques d'artistes «seront distribuées le 8 juin», lors des célébrations de la Journée nationale de l'artiste, a indiqué le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), instance consultative qui a pour mission principale l'attribution de la carte professionnelle aux artistes.



Par Adéla S.

Mohamed Sari a précisé, dans un entretien accordé à l'APS, que «les préparatifs techniques étaient au point» et que les «premiers spécimens» de cette nouvelle carte allaient être distribués le 8 juin prochain, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Inscrites dans l'élan de «numérisation du secteur de la Culture», récemment entrepris par le ministère de la Culture et des Arts, ces nouvelles cartes, explique le président du Cnal, contiennent, au-delà des renseignements sur l'état civil, «toutes les informations qui concernent la carrière de l'artiste».

Dans un autre volet qui concerne la gestion de la carrière des artistes, le premier responsable du Conseil a rappelé qu'«un travail sur un avant-projet sur la loi de l'artiste est actuellement en cours» en vue d'être présenté au gouvernement, une fois soumis à l'appréciation des artistes.

Rappelant les étapes qui précèdent l'aboutissement d'un projet de loi, Mohamed Sari a précisé qu'il y a eu une première ébauche que la commission du Cnal a débattue pour sortir avec une deuxième soumise, elle, à l'appréciation des artistes, avant de la soumettre à la tutelle pour approbation par le gouvernement et, enfin, son adoption par les parlementaires.

Néanmoins, explique M. Sari, cet avant-projet connaît un «léger ralentissement» en raison de la crise sanitaire que traverse le monde. Le premier responsable du Conseil a ensuite précisé que le décret exécutif portant sur l'autre volet du statut de l'artiste, qui traite du contrat et des relations de travail en milieu artistique, «vient d'être publié dans le dernier Journal officiel».

Rappelant les modalités d'acquisition de la carte d'artiste définies dans le Journal officiel paru le 12 octobre dernier, M. Sari a conclu en abordant la problématique de la place à donner aux techniciens et aux administrateurs artistiques, précisant que «tous les métiers inhérents à la création artistique, les techni-

ciens et les administrateurs notamment, sont en cours de discussion pour être intégrés dans le statut de l'artiste».

Le texte prend en charge les préoccupations des artistes et comédiens en matière de relations de travail, en leur assurant une protection équitable à travers notamment l'obligation de soumettre toute relation de travail à la conclusion préalable de contrats de travail écrits à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Selon les termes de ce texte réglementaire, l'artiste aura également le droit à une carte professionnelle, le libre exercice du travail artistique, le droit à une rémunération équitable et le droit à un contrat d'assurance com-

plémentaire couvrant les risques exceptionnels.

Par ailleurs, cette loi définit les catégories d'artistes, en faisant une distinction entre les artistes permanents, intermittents et occasionnels.

Créé en 2011 par décret exécutif, le Cnal est placé sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts. Il est composé de treize membres dont des personnalités du monde des arts et des lettres. De 2015 à 2019, un total de 10 690 cartes professionnelles a été distribué aux artistes, selon un bilan établi en juin 2019 par le Cnal qui avait également élargi, la même année, la nomenclature des métiers, incluant, entre autres, les lecteurs sonores, les tatoueurs et les scénographes numériques.

A. S.

Festival Gabes Cinema Fen «Rock Against Police» en compétition

Le court-métrage «Rock Against Police», du réalisateur Nabil Djedouani, prendra part à la compétition courts métrages de la 3^e édition du Festival Gabes Cinema Fen. Le film sera diffusé à Gabes le 22 juin 2021 en présence de Philomène Debien. «Rock Against Police», est un essai documentaire d'une trentaine de minutes, établissant une mise en abyme entre présent et passé pour comprendre la situation des immigrés des années 1980 à nos jours. Rappelons que ce film est produit par le Grec, (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques). Ce court métrage a été en outre réalisé dans le cadre de la résidence «Frontières» 2019, en partenariat avec le Musée national de l'histoire de l'immigration et le Groupe de recherches et d'essais cinématographiques de France. «Un film pour les grandes sœurs et les grands frères, un film pour Rachid, Lounès et Malika, un film comme un fanzine, hybride, comme un collage, un film pour se souvenir, un film pour ne pas oublier. Du 17 octobre 1961 aux espoirs déçus de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, Rock Against Police ou "l'histoire politique de jeunes immigrés.e.s"», fait savoir le réalisateur Nabil Djedouani, qui compte aussi à son actif un autre film documentaire, à savoir «Afric Hotel», co-réalisé en 2010 avec Hassan Ferhani. Il est aussi acteur puisqu'il a tourné dans «Histoire de Judas» en 2015, «L'Orage l'été» en 2017 et «Terminal Sud» en 2019, de Rabah Ameur Zaïmeche. Il a créé le site des «Archives numériques du cinéma algérien» qui s'attache à rendre visible le patrimoine cinématographique algérien.

M. K.

M. K.

Institut français d'Alger

Célébration du mois de l'artiste

L'Institut français d'Alger continue d'encourager ses adhérents à plus de créativité artistique. C'est dans ce but que l'établissement organise en ce mois de juin plusieurs ateliers et expositions. En effet, les passionnés de dessin et de peinture sont invités à exposer leurs œuvres dans les salles et halls de l'établissement. Ces activités sont destinées aux enfants comme aux adultes. Ce programme, qui a commencé en mois de juin, se poursuit jusqu'au juillet prochain.

La médiathèque de l'Institut français d'Alger met en lumière le travail de ses jeunes artistes adhérents et leur propose un espace d'exposition et d'ateliers durant tout les mois de juin et juillet pour faire connaître leur talent.

A l'occasion de l'événement «Le mois de l'artiste», la médiathèque accueille les œuvres de deux artistes, dont Ségolène Gosset et Meriem Aoues Mohli.

Le public peut découvrir les œuvres de l'artiste peintre Ségolène Gosset, exposées à la médiathèque sous le titre «Regards sur l'Algérie. 3 ans de nous». Graphiste de formation, le dessin et la peinture étaient une passion pour elle avant d'entamer des études d'arts graphiques, graphisme, illustration, photographie et peinture.

Quant aux œuvres de Meriem Aoues Mohli, elles sont à découvrir du 11 au 31 juillet aux escaliers de la médiathèque.

Intitulée «L'Art de l'abstrait au figuratif», cette exposition mettra en valeur les dernières œuvres de l'artiste qui explique que

«mon inspiration me vient de mes nombreux voyages et surtout des croisières, rien que pour contempler la mer, faire le vide autour de moi entre ciel et mer. Que demander de plus pour plonger et s'inspirer de la beauté de notre univers, que l'homme se doit de préserver». Cette infirmière de formation et fille d'artiste peintre a grandi au milieu des pincesaux, toiles et peinture. «J'ai commencé à peindre dès l'âge de 15 ans. J'ai étudié à l'Ecole républicaine des arts en Algérie. J'ai toujours adoré peindre et fait plusieurs expositions en Algérie et à Saint Etienne», écrit l'artiste sur sa page Facebook.

Le programme du mois de l'artiste comprend également des ateliers. Il y a l'artiste Ségolène Gosset qui propose un voyage artistique en Algérie

où les participants découvrent des personnages et des monuments à travers une grande fresque (coloriage XXL) qui sera installée sur un mur au niveau du jardin de l'Institut culturel français. L'artiste encadre aussi un groupe dans le cadre d'un atelier de peinture consacré à l'apprentissage des techniques de base.

Concernant le programme pour enfants, il y a un atelier qui s'organise aujourd'hui au niveau du jardin de l'établissement.

Il y a également un atelier qui sera assuré par l'artiste Mathilde Gizon, proposant une découverte de l'Algérie à travers les illustrations de son livre «Le petit bernouse blanc» où les enfants vont peindre à leur manière le personnage principale «Amira».



Allemagne

Les conservateurs se relancent dans la course à la succession de Merkel

■ Revigorés par leur large victoire dimanche lors d'un scrutin régional test, les conservateurs allemands ont marqué des points dans la bataille pour la succession d'Angela Merkel en septembre que leur disputent les Verts, actuellement en perte de vitesse.

Par Mourad M.

En quête impérieuse d'un succès pour assoir sa légitimité, Armin Laschet, le chef de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), est conforté dans son ambition de prendre le relais de la chancelière, qui se retirera après 16 ans de règne à l'issue du scrutin législatif du 26 septembre.

Dans la petite région de Saxe-Anhalt, son parti a engrangé 37,1 % des suffrages, selon les derniers résultats encore provisoires, améliorant de 7 points son score d'il y a cinq ans et distançant nettement l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), son principal rival dans ce land de l'ancienne RDA communiste.

Le parti anti-migrant, qui au vu des sondages s'était pris à croire à une possible victoire, recule de plus de trois points avec 20,8 % des voix, mais reste toutefois – et de loin – la deuxième force politique de la région, l'une des plus pauvres du pays.

«Si la droite est unie, elle est pratiquement impossible à battre et sera en mesure de fournir le prochain chancelier», a déclaré le chef conservateur de Saxe-Anhalt, Reiner Haseloff, excluant toute alliance avec l'AfD.

Le résultat est une excellente surprise pour Armin Laschet, à trois mois et demi des élections générales. «Pour Laschet, c'est un cadeau», résume «Der Spiegel». Même s'il «n'est pas encore assuré d'accéder à la chancellerie (...) il s'en est nettement rapproché», abonde le



Ph. > D. R.

quotidien «Süddeutsche Zeitung» dans un éditorial.

Impopulaire, contesté jusque dans ses propres rangs, Armin Laschet avait besoin de cette réussite pour rassembler ses troupes et consolider la position des conservateurs qui, après avoir chuté derrière les écologistes dans les intentions de vote au niveau national, ont repris la tête dans les sondages.

La CDU a traversé une grave crise de confiance, liée à la gestion gouvernementale de la troisième vague de l'épidémie de coronavirus, ratée selon certains, et aux scandales de corruption de ses députés lors de contrats d'achats de masques de protection.

La formation, qui avait subi deux cuisants revers en mars lors d'élections régionales, a aussi souffert d'une lutte interne acharnée : la candidature de M. Laschet était contestée par le chef du parti bavarois CSU, Markus Söder, jugé par beaucoup plus apte à mener la campagne nationale.

M. Laschet s'est imposé mais reste mal aimé dans le pays.

Même si la situation en Saxe-Anhalt n'est pas transposable au niveau national, Reiner Haseloff partage de nombreux points communs avec Armin Laschet, note «Die Zeit» sur son site.

«Il est un homme du centre, un homme de compromis. Certainement pas doté d'un grand charisme non plus, mais quelqu'un qui garde son calme dans les moments difficiles», estime l'hebdomadaire.

La victoire de la droite intervient aussi à un moment où les Verts, qui avaient connu un véritable engouement lors de la nomination de l'énergique Annalena Baerbock, 40 ans, comme candidate à la chancellerie, traversent une mauvaise passe.

Une affaire de primes non déclarées, un plaidoyer pour les ventes d'armes à l'Ukraine et une demande d'augmenter plus rapidement les prix de l'essence ont refroidi l'enthousiasme des

Allemands. Le parti, qui est certes traditionnellement faible dans les régions de l'ex-RDA, n'a décroché que 5,9 % des suffrages en Saxe-Anhalt, en progrès mais bien moins que prédit par les sondages.

Il pourrait ainsi ne plus faire partie du gouvernement, M. Haseloff disposant d'autres options avec les sociaux-démocrates et les libéraux du FDP, qui font leur retour au Parlement et devançant même les écologistes avec plus de 6 % des voix.

«Nous avions espéré plus de ces élections régionales», a reconnu Annalena Baerbock, jugeant avoir fait les frais de la polarisation du vote entre conservateurs et extrême droite. Même analyse pour le centre-gauche du SPD qui enregistre un score décevant de 8,4 %.

Le résultat doit servir d'avertissement aux écologistes, estime le «Süddeutsche Zeitung», «comme un message (...) annonçant que les semaines à venir seront dures».

M. M.

Commentaire

Conflits

Par Fouzia Mahmoudi

Respecté jadis par ses pairs pour sa culture, son talent oratoire et son intégrité, Jean-Luc Mélenchon est aujourd'hui critiqué par la quasi-totalité de la classe politique française qui s'insurge contre ses propos, pour le moins complotistes, tenus lors d'une interview. Le candidat à la présidentielle a ainsi prédit la survenue d'un «grave incident ou meurtre» dans la dernière semaine de la campagne présidentielle. Du gouvernement à l'opposition en passant par la mère d'une victime, les critiques fusent depuis les propos polémiques tenus dimanche par Jean-Luc Mélenchon. Invité de l'émission Questions Politiques de France Inter, le chef de file des Insoumis a en effet laissé entendre qu'un «grave incident ou un meurtre» pourrait survenir au cours de la dernière semaine de campagne de la présidentielle à laquelle il est candidat. «Tout ça c'est écrit d'avance», a lancé le député insoumis. Une déclaration vivement décriée et dénoncée par plusieurs membres de l'exécutif. «Les masques tombent une fois de plus», écrit ainsi sur Twitter la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, qualifiant Jean-Luc Mélenchon d'«irresponsable politique qui salit ceux qui sont tombés face aux terroristes». Le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Clément Beaune, déplore quant à lui le «triste effondrement moral» du député français : «L'insinuation c'est la négation de la démocratie». Jean-Luc Mélenchon avait notamment appuyé ses propos controversés en évoquant l'agression d'un retraité, «Papy Voise», en 2002, les tueries de Mohammed Merah survenues en mars 2012 à quelques semaines de la présidentielle ainsi que la mort de Xavier Jugelé, un policier assassiné sur les Champs-Élysées à trois jours du premier tour de 2017. Des références qui ont fortement déplu à Albert Chennouf-Meyer, père du caporal Abel Chennouf, et à Latifa Ibn Ziaten, mère du parachutiste Imad Ibn Ziaten. Deux militaires assassinés en 2012 à Toulouse par Mohammed Merah. Même son de cloche du côté du Premier secrétaire du Parti socialiste Olivier Faure, qui a exprimé son incompréhension. Même indignation de l'autre côté de l'échiquier politique. Le maire de Nice, Christian Estrosi, se désole de voir que Jean-Luc Mélenchon «dérive vers les pires théories complotistes». Enfin, le maire de Béziers, Robert Ménard, proche du Rassemblement National, s'interroge sur la pensée politique du leader des Insoumis, présenté comme un «islamogauchiste» et un «complotiste». Face à la polémique grandissante, Jean-Luc Mélenchon a répondu aux critiques dans un communiqué publié dimanche soir sur son compte Facebook, se disant victime des «complotistes anticomplotistes» et dénonçant un «coup monté à partir d'une phrase». Reste que cette énième polémique ne va pas arranger l'image du candidat à la présidentielle qui ne cesse de voir ses partisans le désertir, décontenancés par le tournant indigéniste et racialisé qu'a pris La France Insoumise ces dernières années. Surtout, les polémiques incessantes que crée Mélenchon autour de sa personne ne sont pas faites pour rassurer les électeurs qui doivent en 2022 voter pour un candidat capable de diriger la France et non pas pour un agitateur en quête permanente de conflits.

F. M.

Burkina Faso

Le Président Kaboré appelle à l'unité pour faire face au terrorisme

Le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a appelé, hier, les populations à s'unir afin de combattre le terrorisme, suite à l'attaque qui a fait près de 160 morts dans le village de Solhan.

«(...) Les forces de défense et de sécurité sont à pied d'œuvre pour rechercher et neutraliser les auteurs de cet acte ignoble. Nous devons rester unis et soudés contre ces forces du mal», a déclaré M. Kaboré sur twitter.

L'attaque a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans

le village de Solhan, dans la province sahélienne de Yagha. Le marché local et plusieurs maisons ont également été incendiés dans cette zone.

Face à cette attaque «odieuse», le président burkinabè a décrété samedi un deuil national de 72 heures, à compter du 5 juin à 00h00.

Plus de 700 familles se sont déplacées suite à l'attaque de Solhan en direction de la ville de Sebba, avait déclaré samedi soir le porte-parole du gouvernement, Ousséni Tamboura.

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à une insécurité

croissante nécessitant une assistance humanitaire importante.

En une semaine en avril, plus de 50 personnes ont été tuées au Burkina Faso, dont deux journalistes espagnols et un écologiste irlandais. Plus d'un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des violences.

Fin mars, plus de 1,1 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays, selon les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

R. I.



Mise à jour de la Ligue I

Le MCA et le CRB en péril

Deux matchs en retard sont prévus pour ce mardi et qui verront le CRB et le MCA affronter, respectivement, la JSMS et l'OM. Le Chabab qui accuse un retard par rapport aux formations qui jouent le titre se déplacera à Skikda pour y affronter la Jeunesse locale, dans une opposition qui sera compliquée sachant que les gars de Rusikada jouent leur survie en Ligue I.

Les Rouge et Blanc ambitionnent quand même de revenir dans le club, malgré la réaction de la direction qui a décidé de sanctionner les joueurs et de les écarter du groupe. Malgré cela, les Algérois tenteront quand même de revenir avec un résultat probant de cette sortie à Médéa pour garder leurs chances pour terminer dans le haut du tableau. Cependant, cela ne sera pas une partie de plaisir face à la formation médéenne qui souhaite se reprendre et terminer la saison en force, même si cela ne sera pas facile avec la crise financière que vit l'OM.

Les gars de Belouizdad sont conscients de la difficulté de la tâche qui les attend, mais dans le même temps savent qu'il est important de revenir avec le meilleur résultat possible pour rester dans la course au titre ou à une place qualificative à une compétition africaine. Les locaux, eux, jouent leur honneur mais surtout pour assurer le maintien en Ligue I. L'autre

match opposera la formation de Médéa, qui reste sur une élimination en Coupe de la Ligue face à l'USMA au Mouloudia d'Alger qui traverse une situation difficile.

Le Doyen des clubs algériens fait face à une véritable crise après l'affaire du quatuor qui ont "souillé" la réputation du club en se faisant filmer dans une discothèque à Oran.

Cela a eu pour conséquence de créer une certaine tension dans le club, malgré la réaction de la direction qui a décidé de sanctionner les joueurs et de les écarter du groupe. Malgré cela, les Algérois tenteront quand même de revenir avec un résultat probant de cette sortie à Médéa pour garder leurs chances pour terminer dans le haut du tableau. Cependant, cela ne sera pas une partie de plaisir face à la formation médéenne qui souhaite se reprendre et terminer la saison en force, même si cela ne sera pas facile avec la crise financière que vit l'OM.

M. M.

Le programme :
OM-MCA(17)
JSMS-CRB (17)

CAN 2022

La CAF reporte le tirage au sort à une date ultérieure

A la demande de la Confédération Africaine de Football (CAF), le Comité local d'organisation (COCAN 21) a accepté de reporter le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Total-Energies 2021, initialement prévu le 25 juin 2021, pour des raisons logistiques liées à la pandémie de Covid-19. Une nouvelle date sera annoncée en temps

opportun, précise la même source. "La CAF continue de travailler avec ses partenaires, le gouvernement camerounais et le Comité local d'organisation dans l'optique de faire de la

Coupe d'Afrique des Nations "Total-Energies Cameroun 2021", un événement réussi et une grande célébration du football africain, conclut le communiqué du "COCAN.2021".

MC Oran

Fin de mission pour l'entraîneur Madoui

La direction du MC Oran a annoncé dimanche soir avoir résilié "à l'amiable" le contrat de son entraîneur Kheïreddine Madoui et confié "provisoirement" la barre technique de son équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football à Nacereddine Drid. La résiliation du contrat de l'ancien entraîneur de l'ES Sétif intervient au lendemain de l'élimination des "Hamraoua" à domicile face au WA Tlemcen (0-0, 4-1 a.t.b) en quarts de finale de la coupe de la Ligue. Ayant succédé au

Français, Bernard Casoni, en novembre dernier, Madoui a dirigé le MCO en 14 matchs, toutes compétitions confondues, durant lesquels il n'a concédé aucune défaite.

Il laisse la formation phare d'El Bahia à la troisième place au classement du championnat. Nacereddine Drid, le portier de la sélection algérienne lors du Mondial-1986 au Mexique, a rejoint le MCO la semaine passée en tant que manager général du club, rappelle-t-on.

Djamel Belmadi (sélectionneur de l'EN) : "Notre victoire n'est pas volée. Le Mali a mis beaucoup d'impact, ça a sûrement été travaillé et recherché. Sur l'ensemble du match le Mali a eu une seule occasion. La pression adverse était très forte. C'était difficile pour Zerrouki et

Boudaoui de se retourner. On a dû passer à un milieu à 2 pour mettre plus d'impact, et trouver un jeu plus direct. Il faut savoir évoluer tactiquement.

Aujourd'hui, on l'a fait pendant la mi-temps. Il fallait changer les choses, il faut avoir une flexibilité selon la problématique qu'on nous pose. En seconde période, on a changé notre dispositif tactique, on a mis plus d'impact. Slimani a agrandi sa palette de jeu cette année. Il a souvent pris les intervalles et a gardé cet état d'esprit de battant. On a rectifié le tir par rapport à la première mi-temps. Je suis satisfait parce que les 26 matchs (sans défaite,

Algérie 1-Mali 0

Les Verts égalent le record africain d'invincibilité

■ L'équipe nationale de football, s'est imposée difficilement face au Mali 1-0, en match amical de préparation, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, parvenant à égaler le record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire (26 matchs) ; même si elle a souffert face à une bonne équipe du Mali.

Par Mahfoud M.

La première alerte de la partie a été l'œuvre de l'attaquant malien El-Bilal Touré (3e), dont le tir passera largement à côté du poteau droit du portier algérien et revenant Rais M'bolhi. Les Algériens ont réussi dès la 10e minute de jeu à avoir la possession du ballon, mais sans réel danger sur le camp adverse. La première occasion algérienne, est venue des pieds du capitaine Riyad Mahrez, le coup franc direct du sociétaire de Manchester City (Premier league anglaise) est repoussé difficilement en corner par le portier malien (20e) Djigui Diarra. Très agressifs, les Maliens ont monté d'un cran pour porter le danger dans le camp algérien, mais leurs tentatives, procurées notamment grâce à des coups de pieds arrêtés (30e, 34e), n'ont rien données. Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi, à court de solutions offensives et dominés dans le milieu de terrain, ont échoué à faire sauter le verrou malien. Les visiteurs ont réussi à mettre en difficulté les champions d'Afrique durant les dernières minutes de la première période notamment grâce à la solidité de son bloc et à l'abattage de ses milieux de terrain.

Mahrez débloque la situation

Au retour des vestiaires, Belmadi a montré ses intentions offensives, en incorporant l'attaquant Islam Slimani, en remplacement du milieu de terrain Hicham Boudaoui, dans un jour sans. Mais c'est plutôt le Mali qui s'est montré de nouveau entreprenant et menaçant. El-Bilal Touré (50e) était à deux doigts de voir sa reprise de la tête mourir au fond des files, face à Rais M'bolhi, battu. Mettant plus de pression devant, l'Algérie est parvenue à trouver la faille, grâce à Mahrez (57e), servi idéalement par Belaïli, ce dernier a pris à défaut la défense malienne d'une



Belkebla et l'EN ont réussi l'essentiel

belle passe. Il s'agit du 20e but en sélection pour Mahrez. Touchés dans leur amour propre, les "Aigles" ont essayé de réagir dans le but d'égaliser, mais leurs tentatives ont échoué devant une défense algérienne qui n'a pas tremblé. A noter la blessure d'Adam Ounas, entré en cours de jeu (70e), touché à la tête et évacué sur une civière, après un choc aérien avec un défenseur malien. Les "Verts" ont réussi à préserver leur avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre égyptien Ahmed El-Ghandour. Contrairement au premier test amical, disputé jeudi dernier face à la Mauritanie (4-1) à Blida, où il a aligné une onze largement remanié, le sélectionneur national Djamel Belmadi a incorporé cette fois-ci pratiquement son équipe type, avec notamment le retour de Bensebaini, Mandi, et autres Benlamri en défense. Grâce à cette victoire, l'équipe nationale atteint la barre de 26 rencontres

de rang sans défaite, et égale le record africain d'invincibilité détenu depuis 2013 par la Côte d'Ivoire. Avant cette confrontation, l'Algérie et le Mali se sont affrontés à 25 reprises, entre rendez-vous amicaux et officiels. Les "Verts" détiennent un bilan en leur faveur avec 13 victoires, deux nuls, et 10 défaites. L'Algérie bouclera sa série de matchs amicaux, vendredi 11 juin, en défiant la Tunisie au stade Hamadi-Agrebi de Radès (20h30). Les Tunisiens se sont imposés samedi soir face à la RD Congo (1-0) à Tunis, pour leur premier match amical, en attendant d'affronter l'Algérie (11 juin) et le Mali (15 juin). Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation des "Verts" en prévision du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain, en raison de la pandémie de Covid-19.

M. M.

Impressions :

ndlr) montrent une constance. Chaque match a son travail, sa préparation et sa vérité mais j'apprécie cette constance".

Mohamed Magassouba (sélectionneur du Mali) : "Ca a été un match très intéressant. On a joué contre le champion d'Afrique en titre. Nous savions que ça n'allait pas être facile. Nous aurions pu marquer si nous étions un peu plus matures. L'Algérie est une

équipe avec de belles individualités et un bon entraîneur. Je félicite Djamel Belmadi pour cette victoire. Nous avons mis un dispositif en place pour bien animer le jeu mais nous erreurs de concentration et de jeunesse nous ont empêché de concrétiser nos occasions. Lorsque vous avez la capacité de faire douter la meilleure équipe africaine sur ses terres, il ne faut plus douter de ses capacités.

Nous sommes une jeune équipe humble qui doit encore travailler. Depuis que nous sommes à la tête de la sélection, nous n'avons pas pleuré les absents, une équipe nationale se fait avec les présents, ceux qui étaient là ont bien fait leur travail. L'ambition de notre équipe est la même que toutes les grandes nations de football, nous souhaitons qualifier le Mali pour la première fois de son histoire au Mondial".

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Concessions d'importation des véhicules neufs

L'étude des dossiers débute la semaine prochaine

Le Comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs a été installé, hier à Alger, par le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid. Ce Comité débutera à partir de la semaine prochaine l'étude des dossiers des opérateurs économiques souhaitant activer en tant que concessionnaires de véhicules neufs, selon un ordre chronologique du dépôt de leurs dossiers sur la plateforme numérique dédiée, a affirmé le SG du ministère en marge de la cérémonie d'installation. Ce Comité est composé de représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce, des Finances, de l'Energie et des Mines, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon M. Zaid, ce Comité exercera ses missions dans le cadre des amendements apportés au décret exécutif n° 21-175, modifiant et complétant les dispositions du décret exécutif 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs. A ce sujet, le SG du ministère a assuré que les amendements portaient principalement sur «la simplification et la mise en cohérence des conditions d'éligibilité favorisant la concurrence et la transparence». Il a ajouté que les mesures de modification proposées visent l'allègement et la facilitation ainsi que la simplification des procédures administratives requises pour l'obtention de l'agrément d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, citant notamment la suppression de l'autorisation provisoire des conditions requises pour l'obtention de l'agrément. Il est également question de la simplification et de l'allègement des procédures

administratives passant de deux étapes à une seule incluant la suppression de l'exigence des documents demandés dans la première étape, a-t-il mentionné. Selon le même responsable, il est exigé une seule attestation établie par un notaire exerçant en Algérie, certifiant l'existence, la validité et la conformité de plusieurs documents de l'opérateur, à savoir les statuts de la société faisant ressortir le code d'activité de concessionnaire, la carte d'identification fiscale, le registre du commerce, l'extrait de rôle apuré, la mise à jour de la Cnas à la date du dépôt de la demande et la liste du personnel et ses qualifications accompagnée d'une attestation Cnas. Autre modification apportée au dispositif, la limitation de la cylindrée des véhicules à 1.600 cm³ (1,6 litre) «afin de permettre l'importation d'un plus grand nombre de véhicules à moindre prix et de satisfaire la classe moyenne du marché national de véhicules», a fait savoir M. Ahmed Zaid. De plus, le concessionnaire doit s'engager à honorer toute commande d'achat à hauteur d'au moins 15 % du total des ventes pour les véhicules électriques. En outre, le concessionnaire doit s'engager à vendre un seul véhicule particulier par personne physique à partir de l'acquisition de son premier véhicule auprès de l'ensemble des concessionnaires pour une période de trois ans. «La présence de représentants du ministère de l'Intérieur au sein du Comité doit permettre de créer un système d'échange d'informations entre nos deux secteurs pour que les véhicules soient facilement identifiables par les deux départements et garantir ainsi la limitation à un seul véhicule par personne physique pendant trois ans», a souligné le SG du ministère de l'Industrie.

Mariam Benchaouia

Un autre usage de la bavette



Loumis
Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Recrudescence des cas de Covid-19

■ La courbe épidémiologique qu'on croyait en baisse il y a quelque temps repart à la hausse ces deux dernières semaines. Une situation due sans doute au non-respect des mesures barrières.

Par H. Cherfa

At least 90 personnes sont atteintes de coronavirus et hospitalisées actuellement à travers les hôpitaux de la wilaya Béjaïa. Cette recrudescence a mis en alerte la cellule de crise qui «a tenu une réunion, jeudi dernier, sous la houlette du wali», annonce la cellule de communication de la wilaya. Celle-ci a regroupé tous les membres de la cellule de crise Covid-19 et vu la présence des responsables de sécurité de la wilaya et ceux du secteur de la Santé, dont des professeurs, à l'exemple du chef de service des maladies infectieuses du CHU de Béjaïa, le P'

Nouasria. Ce dernier estime que «le relâchement des citoyens, caractérisé par le non-respect des mesures barrières édictées contre le coronavirus, est à l'origine de la recrudescence des cas enregistrés depuis quelques jours», rapporte la cellule de communication de la wilaya. Il lance un appel aux personnes souffrant de maladies chroniques pour «se faire vacciner». Selon lui, «les personnes souffrant de diabète, atteintes de maladie pulmonaire sévère ou subissant une chimiothérapie pour un cancer, devraient se faire vacciner». Lors de la réunion, les intervenants ont insisté sur la nécessité de réactiver les mesures barrières préventives qui ont mon-

tré leur efficacité durant la crise sanitaire de l'an dernier, dont le port du masque facial, la distanciation sociale et le lavage systématiques des mains. Notons que le coronavirus a emporté la semaine dernière 2 personnes à l'hôpital d'Amizour, alors qu'à l'hôpital de Sidi-Aïch un décès a également été enregistré et 5 personnes y sont hospitalisées. La personne décédée n'est autre qu'un homme âgé originaire d'Adekar, alors que plusieurs personnes sont admises à l'hôpital en raison de la pandémie. A Kherrata, 8 personnes ont contracté le Covid ces derniers jours, dont deux admises en réanimation. Notons que la campagne de vaccination se poursuit toujours au niveau de l'EPSP de Sidi-Ali Labher et d'autres de la région, notamment à Seddouk. Au CHU de Béjaïa, le malade qui a été admis la semaine dernière au service de réanimation n'a pas survécu, ceci sans compter que 15 consultations sont enregistrées par jour et 25 malades hospitalisés au niveau de l'hôpital Frantz-Fanon, nous déclarait avant-hier soir le surveillant général, Abdelhafid Boudrahem, qui appelle «les citoyens à la vigilance et surtout à prendre les choses au sérieux». Il recommande «le port du masque de protection dans les endroits publics, le lavage systématique des mains et le respect de la distanciation physique». Pour notre interlocuteur, «la situation est pour le moment gérable, pourvu que l'on s'en tienne aux mesures barrières contre cette pandémie».

H. C.

Tipasa

Report du procès en appel de Kamel Chikhi au 14 juin

LA CHAMBRE correctionnelle près la Cour de Tipasa a décidé, hier, le report, au 14 juin prochain, du procès en appel de Kamel Chikhi, dit «El boucher», accusé dans une affaire de corruption.

Ce 2^e report consécutif, depuis la première audience de ce procès en appel programmée le 24 mai dernier, est dû au boycott de l'activité judiciaire par la défense.

Le 18 avril dernier, le tribunal de première instance de Tipasa a condamné Kamel Chikhi à deux ans de prison ferme pour «octroi d'indus privilégiés», tandis qu'un notaire du centre-ville de Tipasa, répondant aux initiales de Ch. A, cité dans cette affaire, a été acquitté de toutes les charges retenues contre lui.

Le même tribunal a égale-

ment condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux impôts, l'accusé Ch. Dj, à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'«octroi de dégrèvements et d'exemptions fiscaux illégaux», alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention d'«indus privilégiés».

Quant à la quatrième accusée dans cette affaire A. B. A, inspectrice centrale et cheffe de bureau du même service des impôts, elle s'est vu infliger une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis. Le représentant du ministère public près le tribunal de Tipasa avait requis, lors du procès qui s'est déroulé le 4 avril dernier, après cinq reports consécutifs, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de DA à l'encontre de Kamel Chikhi.

Il a aussi requis une peine de sept ans de prison ferme à l'encontre du notaire. Par ailleurs, des peines de cinq ans et de deux ans de prison ferme ont été requises contre respectivement le chef du service chargé de l'enregistrement aux impôts et l'inspectrice centrale et cheffe de bureau au niveau du même service.

Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre 2020, est poursuivi dans cette affaire, pour «octroi d'indus avantages». La première audience dans cette affaire a été programmée le 17 janvier dernier.

Les faits de cette affaire remontent à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez

un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Kamel Chikhi a bénéficié, au titre de ce contrat, d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1 % des taxes, au lieu de 5 %, un fait considéré en violation avec la législation en vigueur.

Les autorités compétentes ont ouvert une enquête judiciaire en 2018 et engagé des poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption.

Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.

Slim O.